

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 22-479-1936 CONCOURS AU STAGE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

n° 22-479-1936

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
22 juillet 1936

Numéro JO
n° 478 du 30/09/1936

Date du numéro
30 septembre 1936

TEXTE INTÉGRAL

le concours prévu par le décret du 19 juillet 1920, modifié par le décret du 20 février 1934, concernant l'admission au siège de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer des adjoints des services civils et des commis principaux des secrétariats généraux, aura lieu les 1er et 2 avril 1937. Le nombre de places mises au concours a été fixé à dix-neuf,